



COMPTE-RENDU C.A. du 8-09-2022

Le Conseil d'administration du Ciné Caméra Club de Cannes s'est réuni le 8 septembre 2022 à 17 heures chez le Président.

La totalité des membres du CA étaient présents

A l'ordre du jour :

- 1) La rentrée
- 2) Viva Association tenue d'un stand
- 3) Organisation des projections et des pots au théâtre Alexandre III
- 4) Organisation des Festivals du 8 décembre et de Juin
- 5) Les Ateliers
- 6) Questions diverses

Le Président informe qu'il a signé une Convention avec la Mairie de Cannes pour l'occupation du théâtre Alexandre III pour nos projections.

Celle-ci prévoit un loyer de 62,40 euros et la gratuité du projectionniste.

Pour Viva Associations, nous avons à la demande d'Associations + fait un diaporama présentant les différents sites gérés par la Maison des Associations et les Associations hébergées. Ce diaporama passera en boucle toute la journée.

Le Stand sera tenu par Michèle Laurent et Jean-Pierre Droillard, Alexandra Brioux, Elyane Allari, Martine et Paul Lecuir.

Organisation des Projections et des pots au théâtre Alexandre III

On a réfléchi à une nouvelle organisation pour le pot et les projections au théâtre Alexandre III

Organisation des Festivals du 8 décembre et 3 juin

Pour le Festival du Pays de Lérins et de la Région Sud le CA a décidé de limiter les rubriques mises au concours à 6

- Vidéo-Fiction/expression libre
- Diaporama-Fiction/expression libre
- Vidéo-Documentaire/reportage
- Diaporama-Documentaire/reportage
- Animation

- Film Minute

2 prix par catégorie seront décernés.

Le CA a donc corrigé le bulletin d'inscription et le règlement en conséquence.

Le jury se réunira en présentiel salle événementielle pour visionner les films reçus.

Une adresse mail spécifique au Festival sera créée.

Les réalisations devront parvenir avant le 30 octobre

Pour le Festival National de la Créativité Audiovisuelle les modalités seront fixées ultérieurement

Les Ateliers

Les dates des ateliers qui commencerons en octobre seront communiquées le plus tôt possible

Questions Diverses

Préparation de l'AGO du 3 octobre

Renouvellement de 3 membres ; Josette ALLAIRE, Monique CAMPAGNE, Jean-Pierre DROILLARD,

Jean-Paul GALLY ne souhaite pas se représenter, nos statuts prévoyant 4 à 12 membres au CA un appel à candidature sera effectué.

Le montant des cotisations du CCCC ne seront pas proposé en augmentation.

A 19 heures le CA est clos

Le Président

La secrétaire